



HAL
open science

Le rifain et son orthographe: Entre variation et uniformisation.

Mena B. Lafkioui

► **To cite this version:**

Mena B. Lafkioui. Le rifain et son orthographe: Entre variation et uniformisation.. D. Caubet, S. Chaker & J. Sibille. Codification des langues de France., L'Harmattan, pp.355-366, 2002. hal-01110660

HAL Id: hal-01110660

<https://hal.science/hal-01110660v1>

Submitted on 28 Jan 2015

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Codification des langues de France. D. Caubet, S. Chaker & J. Sibille (éds.), Paris, L'Harmattan, 2002 : 355-366.

Le rifain et son orthographe : Entre variation et uniformisation.

par Mena LAFKIOUI

A LA RECHERCHE D'UNE ECRITURE POUR LE RIFAIN.

Au cours des cinq dernières années, la codification graphique a été le sujet central des débats sur l'aménagement linguistique du rifain (berbère du Maroc du Nord). Le problème le plus ardu auquel les aménageurs (linguistes ou autres) étaient (et sont encore) confrontés est celui de la *variation*. Par cela, on entend généralement la *variation dialectale*, c'est-à-dire l'ensemble des réalisations phoniques variant en fonction de la localisation géographique. Elle peut être de telle sorte qu'elle arrive à entraver l'intercompréhension entre Rifains.

Cependant, deux autres types de variation caractérisent le rifain, et entrent donc en jeu dès qu'on souhaite codifier sa graphie : la *variation sociale* et la *variation individuelle*.

La variation sociale, couvrant plusieurs réalités dont principalement celle de l'habitat (ville / campagne, pays d'origine / pays d'immigration), du sexe, de l'âge, de la classe sociale et du niveau et du type d'instruction.

Ainsi, on peut clairement constater que la demande sociale d'un passage à l'écrit de la langue rifaine vient en ce moment surtout des jeunes étudiants de l'ensemble du Rif. En immigration, la situation est bien différente. Outre certains étudiants de la première ou deuxième génération, ce sont surtout les artistes (poètes, comédiens et écrivains) s'exprimant auparavant uniquement à l'oral, qui s'intéressent à la codification de leur langue.

Que ce soit au Maroc ou en immigration (surtout en Espagne, en Belgique, aux Pays-Bas et en Allemagne), les Rifains donnent largement la préférence à l'alphabet latin¹. La majorité des publications récentes (recueil de poèmes, romans, nouvelles, pièces de théâtres, journaux, revues associatives) est écrite en caractères latins. En dehors de quelques cas isolés ou d'emplois personnels (lettres informelles), l'alphabet tfinagh (alphabet berbère) n'est généralement utilisé qu'à des fins symboliques ou emblématiques. Il arrive qu'il accompagne le texte rifain en latin, mais rares sont les cas où l'on présente tout seul. L'arabe est de nos jours l'alphabet le moins employé par les Rifains, en tout cas pour écrire le berbère. Seuls les arabisants de formation tiennent encore à conserver cette ancienne tradition des Chleuhs (Berbères du Sud du Maroc), une tradition qui n'a donc jamais été la leur.

La variation individuelle recoupe en partie la variation sociale, mais intègre l'aspect idéo-historique et psychologique de l'individu. Le choix du tfinagh comme support graphique peut, par exemple, chez un militant berbère être motivé par un rejet idéologique, de l'arabe comme langue de l'opresseur, et du latin – symbolisant le français et l'espagnol – comme langue de l'ancien colonisateur. Le tfinagh apparaît alors comme le seul alphabet permettant de restaurer et de promouvoir la langue berbère dans son intégralité.

Même si la préférence des Rifains va au latin, ils sont encore loin d'une notation graphique uniformisée. Dans cette situation de polygraphie complexe – et fastidieuse pour certains –, le scripteur rifain essaie de trouver une notation qui lui convient le mieux², quitte à puiser à plusieurs systèmes à la fois. Un Rifain résidant au Maroc s'inspire généralement des graphies élaborées par les Berbères sur place ou par leurs confrères kabyles. Elles sous-tendent des configurations phoniques qui se fondent, à des degrés divers, sur le code phonographique espagnol ou français. Il en est de même pour la pratique scripturale en immigration, avec comme différence que les Rifains y préfèrent parfois employer des systèmes confectionnés en Europe. Naturellement, le néerlandais et l'allemand, langues nationales de pays d'immigration rifaine forte, s'ajoutent à la liste des codes phonographiques élémentaires auxquels ils se réfèrent.

Néanmoins, on constate au Maroc et en immigration une volonté explicite d'uniformisation de l'écriture rifaine. Mais les Rifains n'arrivent pas encore à décider s'il faut réduire la variation rifaine à une seule orthographe pan-berbère ou essayer d'établir une koinè dialectale rifaine qui tienne compte de ses spécificités³. Nombreux sont ceux qui souhaitent paradoxalement l'intégration complète du rifain dans le système pan-berbère, ainsi que la conservation de ses particularités

¹ Ce choix n'est pas étonnant pour les Rifains en immigration, en raison de leur contact faible ou inexistant avec l'écriture arabe ou tfinagh, et l'influence inévitable de l'alphabet latin à travers les langues officielles des pays d'accueil.

² Pour toutes sortes de raisons : psychologiques, sociales, politiques, pragmatiques...

³ Mais même pour cette dernière, on peut se demander s'il faut prendre un seul parler comme référence (lequel et quels sont les critères de sélection ?) ou s'il vaut mieux trouver, après avoir enquêté sur l'ensemble du terrain, le dénominateur commun des parlers.

linguistiques. La pratique réelle montre toutefois que la plupart ne parviennent pas à écrire en rifain sans marquer les propriétés phonétiques de leur parler. Les publications dans le journal rifain *Tawiza* en constituent un bon exemple. Leurs auteurs utilisent une écriture – proposée par le responsable de la publication –, qui est un amalgame de diverses graphies (rifaines et kabyles) agrémenté de plusieurs signes personnels. Par exemple : la voyelle « o » représente la consonne pharyngale /ɛ/ (« oan » au lieu de /ean/ pour « pousser ») ; la bilabiale « p » représente la laryngale /h/ (« pant » au lieu de /hant/ pour « bon, d'accord ») ; la consonne emphatique est marquée par un « v » qui la suit (« ittves » au lieu de /iṭṭes/ pour « il dort »). On attribue ici donc des valeurs phonétiques spécifiques à des graphèmes empruntés qui suscitent, en raison de leur lien bien établi avec d'autres systèmes phoniques, des associations mentales discordantes. Mais malgré cette incohérence – et ce n'est qu'un petit échantillon⁴ – cette notation semble fonctionner. Car le journal en est aujourd'hui au numéro trente-neuf, et les Rifains ne cessent d'envoyer des textes fidèlement écrits selon ses normes.

LA NOTATION RIFAIN A BASE PAN-BERBERE. QUEL RESULTAT ?

Le colloque « Vers une standardisation de l'écriture berbère (tarifit) : implications théoriques et solutions pratiques »⁵, tenu le 21-23 novembre 1996 aux Pays-Bas, était la première initiative d'uniformisation de la graphie du rifain en immigration. Il faisait suite à deux autres ateliers traitant de l'aménagement linguistique du berbère : celui du Centre de Recherche Berbère de l'Inalco (juin 1996) et celui de l'Université d'été d'Agadir (juillet 1996).

Pendant ce colloque, nous avons présenté pour le rifain un code phono-graphique⁶ qui s'aligne, autant que faire se peut, sur la notation usuelle pan-berbère. Le hasard a voulu que nos propositions correspondaient parfaitement avec les résultats de trois jours de débats entre les nombreux participants. Nous les avons synthétisés et argumentés dans un document de travail (*Cf.* bibliographie) que nous avons diffusé⁷ largement, surtout à travers des écoles, des universités et des associations. Ensuite, nous avons repris et approfondi les points les plus épineux de cette notation un peu plus tard (janvier 1997) dans une communication au GLECS. Il s'agit principalement : du système vocalique rifain (et de la vocalisation du /r/ étymologique), des mutations consonantiques et de la spirantisation dynamique.

⁴ On en retrouve plusieurs, et ce, aussi bien sur le plan linguistique que technique.

⁵ Organisé par l'Université d'Utrecht, l'Université Catholique de Brabant (Tilburg) et l'Association Adrar.

⁶ Nous l'avons élaboré pendant les journées d'études du CRB (juin 1996) et présenté pour la première fois durant le colloque de l'Université d'été d'Agadir (juillet 1996).

⁷ Avec l'aide du Centre de recherche berbère de l'Inalco.

Le système vocalique rifain

Le système vocalique rifain comporte outre les trois voyelles berbères de base /i, u, a/, des voyelles longues et des voyelles longues à valeur emphatique. Ces dernières sont issues de la vocalisation de la liquide /r/⁸ qui les accompagnait avant sa disparition. Autrement dit, l'effacement du /r/ a donné naissance, à travers le phénomène d'allongement compensatoire, à deux sous-ensembles vocaliques dérivés du triangle élémentaire pan-berbère :

Groupe allongé	Groupe allongé/emphatique
ī	ị̄
ū	ụ̄
ā	ạ̄

Ces six voyelles dérivées n'ont pas uniquement la propriété d'être « longues » ; elles ont également subi un changement d'identité phonético-phonologique.

Les représentations phonétiques du /r/ étymologique varient remarquablement d'une région à l'autre, et parfois même d'un village à l'autre. Mais tous les stades de son évolution phonético-phonologique⁹ sont encore bien attestés au Rif :

/r/ roulé > r doux > semi-voyelle r > insertion de /a/ - semi-voyelle r > /a/ - chute de la semi-voyelle r + allongement compensatoire.

tamyar̄t (« femme ») > *tamyā(r)t̄* > *tamyā't̄* > *tamyāā't̄* > */tamyā̄t/* (phonologique)

Ils peuvent également se retrouver dans le même parler (celui des Ayt Wayagher par exemple), ce qui empêche toute délimitation précise des isoglosses.

Ce /r/ qui disparaît généralement en position de coda (fin de syllabe), peut réapparaître en cas d'affixation ou de liaison phonétique avec un mot débutant par une voyelle :

amyā (« vieux, beau-père »)

amyā + démonstratif /-a/ (« celui-ci ») > *amyā-a* (« ce vieux »)

amyā + immuṭen (« qui est décédé ») > *amyā immuṭen* (« le vieux qui est décédé »)

Comme la vocalisation du /r/ roulé connaît une grande instabilité¹⁰ empêchant toute représentation graphique uniforme, il a été décidé de le restituer aux endroits où il a subi un effacement. Ce qui ramène le nombre de voyelles rifaines au système vocalique pan-berbère.

⁸ Il s'agit ici du /r/ étymologique et non pas de celui issu du /l/ (Cf. Mutations consonantiques).

⁹ Différentes hypothèses ont été avancées à ce sujet (Cf. S. Biarnay (1917), O. Tangi (1991) et M. Chtatou (1994).

¹⁰ Jusqu'à présent, aucune description précise de la distribution réelle de ce trait phonétique n'a été réalisée.

Les mutations consonantiques

Le rifain dispose, outre le /r/ étymologique, aussi d'un /r/ issu de la mutation phonétique de la liquide /l/. Aucune différence significative ne se présente entre ces deux /r/ au niveau de la prononciation.

Exemples: *ilem* > *irem* (« peau »)
aḍfel > *aḍfer* (« neige »)

La deuxième mutation est celle qui transforme le /ll/ tendu en affriquée /ǧ/. Celui-ci est rarement attesté sous sa forme étymologique en rifain.

Exemples : *alli* > *aǧī* (« cerveau »)
agellid > *azeǧid* (« roi »)

L'affriquée /č/ est le résultat de la transformation de la suite /lt/ en passant probablement par /rt/.

Exemples : *ultma* > (*urtma*) > *učma* (« sœur »)
tult > (*turt*) > *tuč* (« petit cœur »)

Même si la majorité des parlers rifains connaît ces mutations phonétiques, il a été convenu d'en faire l'économie en reconstruisant dans les contextes nécessaires la forme pan-berbère du phonème.

La spirantisation dynamique

Par spirantisation dynamique, nous entendons le processus d'affaiblissement de la tension articulaire d'un élément consonantique (généralement occlusif) – allant de paire avec un changement du point d'articulation – tout en restant dans le cadre synchronique. En rifain, ce phénomène touche surtout aux vélares /k/ et /g/. Les exemples suivants se veulent une illustration de la variation présente en rifain plutôt qu'une tentative d'analyse historique.

Pour le /k/ simple, on retrouve fréquemment :

- k > *ḳ*/y*ḳ* > š/yš/y :
tfukt > *tfuḳt* / *tfuyḳt* > *tfušt* / *tfuyšt* / *tfuyt* (« soleil »)
aksum > *aḵsum* / *ayḵsum* > *aštum* / *ayštum* / *aytum* (« viande »)
- *ḳ* > š :
aḵemmud > *ašemmud* (« brûlure / feu »)

Pour le /g/ simple, les variantes suivantes sont les plus récurrentes,

- g > *g̣* > y / ž :
yugur > *yug̣ur* > *yuyur* / *yužur* (« il est parti »)
- g > *g̣* > ž :
agemmaḍin > *agemmaḍ̣in* > *ažemmaḍin* (« de l'autre côté »)
- g > *g̣* > y :
agem > *ageṃ* > *ayem* (« puiser de l'eau »)

Tous ces processus dynamiques¹¹ – auxquels se rajoutent encore d'autres pour les consonnes tendues /kk/ et /gg/ – se présentent selon les parlers sous un ou plusieurs de ces stades.

Pour des raisons d'allègement graphique, de cohérence structurale et technique, et d'intégration dans le système pan-berbère, on a proposé de faire abstraction de toutes ces variantes régionales, et par conséquent, de les ramener systématiquement aux phonèmes dont ils proviennent historiquement ou morphologiquement.

Il importe de signaler que l'ensemble des propositions orthographiques dont font partie les trois que nous venons de décrire n'ont aucune prétention prescriptive sur la réalisation orale des unités phoniques. Tout lecteur reste libre de lire les graphèmes selon sa propre prononciation. La réduction de la variation en une seule norme concerne donc seulement l'écrit.

*

Quel résultat ?

Après avoir suivi pendant quatre ans l'évolution pratique de ces recommandations auprès des utilisateurs rifains au Maroc et en immigration, nous avons commencé cette année une évaluation générale englobant plusieurs tests de contrôle (enquêtes orales et écrites).

Le constat principal qui en résulte est que le statut et l'emploi de cette notation diffèrent considérablement au Maroc et en Europe.

Au Maroc, cette orthographe n'a aucun statut déterminé. Elle ne fait pas fonction de corps d'autorité, officiel ou officieux. Elle ne participe même pas de façon significative au jeu de concurrence entre les graphies en usage. De nombreux Rifains ignorent encore son existence.

Nos enquêtes préliminaires montrent que les réticences que les scripteurs rifains ont pour ce système se fondent essentiellement sur l'absence d'une perception et une reconnaissance immédiate de la réalité phonique dans les graphèmes proposés. Les phénomènes linguistiques pour lesquels la notation usuelle demande le plus grand effort d'abstraction¹² sont les plus contestés, parce qu'ils sont aussi les plus caractéristiques du rifain.

En France, ce système graphique est intégré depuis octobre 1996 dans le réseau officiel d'enseignement du berbère (le rifain dans ce cas) à l'Institut National des Langues et Civilisations Orientales. Nos expériences d'enseignement de langue et linguistique rifaines au sein de cet institut durant quatre ans, se résument comme suit : le système semble fonctionner mais non sans difficultés. Sur le plan du

¹¹ Nous présentons ici les tendances les plus générales. Il existe d'autres directions d'évolution (plus marginales) et plusieurs exceptions (M. Kossmann, 1995/1).

¹² Ceux que nous venons de décrire ci-dessus.

décodage, les étudiants – berbérophones¹³ ou non-berbérophones – arrivent après quelques cours à lire correctement les énoncés. Le fait que la notation rifaine soit dans les grandes lignes en concordance avec la notation usuelle « berbère » (pan-berbère) employée pour les autres variétés, permet aux étudiants de lire les énoncés avec une certaine aisance, bien sûr après avoir assimilé les règles phonétiques propres au rifain. L'encodage du texte oral s'effectue plus difficilement. Les problèmes ne se posent pas pour la retranscription d'anciens textes écrits, mais pour la mise sur papier d'un texte entièrement oral. Le passage du décodage mental du message intégré à son encodage linguistique semble poser de sérieuses difficultés.

Il y a deux ans, le rifain a été intégré comme troisième option d'épreuve facultative du berbère au Bac. Contre toute attente – car la communauté rifaine en France est relativement peu nombreuse – presque quatre cents bacheliers ont participé à cette épreuve la première année et environ le même nombre en 1999. Les résultats qualitatifs ont été surprenants – une moyenne de 12/20 pour la première année et de 13/20 pour la deuxième – vu les circonstances dans lesquelles les étudiants ont dû préparer leur examen. Aucun document pédagogique (grammaire, dictionnaire ou autres) relativement récent n'existe pour le rifain. Et aucun lycée français ou association berbère ne se charge de son enseignement. Les jeunes Rifains souhaitant apprendre à écrire et à lire leur langue d'origine sont donc complètement abandonnés à leur sort. La différence de cotation moyenne entre la première et la deuxième année est principalement due au fait que la première fois, le tableau récapitulatif des graphèmes rifains utilisés dans le texte (*Cf.* page suivante) avait été oublié. Plusieurs étudiants l'ont signalé dans leurs copies, et se sont débrouillés aussi bien que possible avec les deux autres notations proposées, celle du kabyle et celle du chleuh. Il faut remarquer que pour ces épreuves de rifain, nous n'avons pas utilisé la notation usuelle dans son intégralité, mais une version "allégée". C'est-à-dire une version qui tenait plus compte des spécificités du rifain. Car plusieurs tests auprès de jeunes Rifains ont montré que cette notation « moyenne » est la plus efficace pour l'épreuve du Bac.

¹³ Dont aucun rifainophone.

SYSTEME DE NOTATION USUELLE POUR LE RIFAIN AU BAC.

Voyelles	i	e	u	(« ou » français)
	a			
Semi-voyelles	y			<i>yur</i> « lune »
	w			<i>wa</i> « celui-ci »
Consonnes				
Labiales	b	(« bw »)		<i>ibawen</i> « fèves »
	f			<i>tfawt</i> « lumière »
	p			<i>pippa</i> « les pépites » (emprunt espagnol)
	m			<i>am</i> « comme »
Dentales	d			<i>yus-d</i> « il est venu »
	ḍ	(« dh »)		<i>ḍa</i> « ici »
	t			<i>a t-yewc</i> « il la donnera »
	ṭ	(« th »)		<i>ṭa</i> « celle-ci »
	ḏ			<i>ḏar</i> « pied »
	ṭ			<i>aṭtas</i> « beaucoup »
	n			<i>ini</i> « dire »
Sifflantes	z			<i>izi</i> « mouche »
	s			<i>as</i> « jour »
	ʒ			<i>izi</i> « vésicule biliaire »
	ʃ			<i>ʃʃabun</i> « savon »
Pré-palatales	j			<i>ajjaj</i> « tonnerre »
	c	(« ch »)		<i>icc</i> « corne »
	č	(« tch »)		<i>čamma</i> « ballon »
	ǧ	(« dj »)		<i>timǧi</i> « cendre(s), suie »
Vélaires	g			<i>ageyyu(r)</i> « tronc d'arbre »
	g̣			<i>asegmi</i> « nourrisson »
	k			<i>akiḏa(r)</i> « cheval »
	ḳ			<i>aḱemmud</i> « brûlure/feu »
	x	(« kh »)		<i>axxam</i> « chambre »
Uvulaires	q			<i>qqeḏ</i> « brûler/cautériser/passé au feu »
	ɣ	(« gh »)		<i>ayi</i> « petit lait »
Pharyngales	ε			<i>aεrur</i> « dos »
	ħ			<i>aħendur</i> « petite chambre d'arrière »
Laryngales	h			<i>wah/ah/iħ</i> « oui »
Liquides	r			<i>tammurṭ</i> « pays »
	ṛ			<i>ṭarwa</i> « progéniture, enfants »
	l			<i>makla</i> « nourriture » (emprunt arabe)

Rappel :

- Dans la région du Rif central tout /l/ simple passe à /r/ ; c'est pour cette raison qu'il est difficile d'y trouver des mots berbères en /l/, hors certains emprunts à l'arabe.

En dehors du Rif central, des exemples rifains ayant gardé le /l/ pan-berbère sont nombreux et dans certains cas même (Rif occidental, Ikebdanen...), la règle : *ul* « coeur », *ali* « monter », *iles* « langue »...

De même pour le /ǧ/ et le /č/, tous les deux issus d'une mutation phonétique du /ll/ tendu et de la suite /lt/ : *azeǧid* (*agellid*) « roi », *učma* (*ultma*) « soeur »...

- Les quelques labio-vélarisées du tarifit – constituées par l'association des labiales ou des vélares avec une articulation semi-vocalique labio-vélaire [w] – sont notées par un seul caractère spécifié par le signe diacritique /°/ : *asegg°as* « année ».

- Seules les pharyngalisées ou emphatiques vraies – bien distinctes des emphatisées (des phonèmes dont l'emphase est conditionnée par le contexte phonétique) – sont marquées par un point sous le graphème : *taṛwa* « progéniture ».

- La gémination est notée par un double graphème : *yemma* « mère ».

- Les assimilations dans la chaîne sont restituées dans leur forme canonique, afin d'améliorer l'évidence syntaxique et de faciliter ainsi la lecture des textes.

inna-as « il lui a dit » au lieu de *innas*.

- Pour séparer les différents morphèmes, nous faisons appel au tiret séparateur que nous insérons entre le nom, le verbe ou la préposition et leurs affixes mobiles.

<i>syin-as-t-id</i>	« Ils le lui ont acheté. »
<i>taddart-nnes</i>	« sa maison »
<i>akid-s</i>	« avec lui /elle »

*

Comme les Rifains représentent la plus grande communauté d'immigrés nord-africains en Belgique et aux Pays-Bas, il s'y est construit il y a une dizaine d'années un milieu associatif qui est actuellement en plein essor. Ces associations qui essaient de sauvegarder et de promouvoir le patrimoine culturel berbère¹⁴, se voient parfois invitées à participer aux actions socio-politiques des pays d'accueil, en faveur de l'« intégration ». C'est par le biais de leurs revues et leurs publications que la notation usuelle rifaine est considérée généralement comme la norme prescriptive

¹⁴ Elles organisent des conférences autour de divers thèmes (langue, histoire, éducation, santé, droit...) ; des soirées de poésies, de chants et de danse ; des expositions artistiques...

M. Lafkioui

du rifain écrit¹⁵. Le fait que le premier colloque sur la standardisation de la graphie rifaine ait eu lieu aux Pays-Bas a certainement joué un rôle favorable dans ce processus.

En dehors du tissu associatif, il existe également une demande individuelle considérable pour apprendre à écrire et à lire le rifain. Parmi les multiples motivations, celle de la quête identitaire (militants berbères, adolescents, artistes...) et professionnelle (avocats, traducteurs, assistants sociaux...) sont les plus récurrentes. Dans tous ces cas, celui des écrivains est le plus saillant pour ce qui est de l'écriture rifaine. Parmi les écrivains qui ont choisi la graphie latine pour l'écrit, M. Chacha (poète, novelliste et romancier) est le premier et jusqu'à aujourd'hui le seul à utiliser intégralement la notation usuelle rifaine. Non pas seulement par volonté (avant-gardiste) de devancer et de provoquer pour faire avancer l'émancipation des Berbères, mais aussi probablement parce que cette notation telle quelle, est très proche de son propre parler, celui des Ikebdanen¹⁶ (Rif Oriental). Ce qui semble le plus les gêner dans cette graphie est l'écart entre le concept scriptural et la réalité phonique (très stricte) qu'elle veut représenter. Ceci engendrait chez la plupart un sentiment d'étrangeté par rapport au texte écrit. Celui-ci serait trop artificiel et trop pauvre pour s'exprimer « librement » dans la richesse et la beauté de la langue.

QUEL FUTUR POUR LE RIFAIN ECRIT ?

A cette question, on pourrait répliquer : dépendra-t-il d'une décision officielle – une prise en charge gouvernementale à travers un enseignement obligatoire – ou restera-t-il sujet à des débats officiels et des choix individuels ?

Il nous semble quant à nous que c'est seulement dans un cadre officiel qu'une « standardisation » à proprement parler pourrait être envisagée. Qu'elle soit appropriée à la demande des Berbères et leur situation socioculturelle, est une autre question.

Dans la deuxième hypothèse, celui de la situation actuelle au Maroc et en Europe, on a le choix entre le système graphique qui privilégie l'option pan-berbère et celui qui le relègue au second plan en faveur de la spécificité dialectale.

La codification fondée sur une seule norme pan-berbère a pour atout l'idée que les Berbères disposent – comme tout peuple « civilisé » - d'une seule langue « écrite » qui les unirait (virtuellement¹⁷) et leur permettrait d'accéder au monde des pouvoirs politiques et économiques. Le prix à payer par contre serait considérable : appauvrissement et déracinement ! Car en homogénéisant la langue de façon unilatérale et rigide, on démolit simultanément les points de références culturelles et

¹⁵ Cette notation est appelé communément aux Pays-Bas « Tira n Qadi Qeddar » (l'« écriture de Cadi Keddour »), en hommage au feu Cadi Keddour (berbérisant rifain), à la suite de sa publication (en version adaptée) dans la revue « Nieuwsbrief » de l'association Adrar.

¹⁶ Ce parler fait partie de ceux qui n'ont pas subi la mutation phonétique du /l/, du /ll/ et de la suite /lt/.

¹⁷ Et non pas réellement, car cela ne changera en rien les frontières entre les Etats-Nations.

historiques de chaque région, et par delà, l'ancrage indispensable de la langue et de ses locuteurs dans le réel. Le résultat serait donc une construction artificielle et expressivement très pauvre, ne mobilisant probablement aucun sentiment d'appartenance, quelle soit sociale, culturelle ou historique. Qu'est le berbère pour le Rifain s'il ne renvoie pas à son village natal et ses coutumes locales, ou à "Abdelkrim", le grand combattant et résistant de l'histoire rifaine du vingtième siècle ? Il n'y a donc pas de langue rifaine sans langage rifain. Et il n'y a pas de langage sans support socio-culturel. La langue pan-berbère épurée de toute spécificité régionale a-t-elle une chance d'être reçue et acceptée ?

Il serait peut-être plus réaliste dans l'état actuel des choses de garder la norme pan-berbère comme subsidiaire et de trouver, par le biais d'une recherche dia-phonologique interne, un code phono-graphique acceptable pour chaque dialecte. Autrement dit, il faudrait essayer de construire une koinè dialectale représentative pour chaque grande région, dans ce cas celle du Rif. Comment pourrait-on d'ailleurs aménager la langue au niveau inter-dialectal, quand on ne connaît même pas suffisamment les phénomènes dialectaux ?

Pour ce qui est de la polygraphie qui caractérise l'écriture berbère, les Rifains semblent¹⁸ devoir accepter cette situation, sans doute transitionnelle.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ACHAB Ramdane, 1990, *Tira n tmazight (taqbaylit)*, Tizi-Ouzou, Tafsut.
- BIARNAY S, 1917, *Sur les dialectes berbères du Rif*, Paris, Leroux.
- CHAKER Salem, 1982, « Propositions pour une notation usuelle du berbère (kabylo) » - *Bulletin des études africaines de l'Inalco*, II/3, Paris, Publications Langues'O ; repris dans *Textes en linguistique berbère (Introduction au domaine berbère)*, Paris, CNRS, 1984 et *Manuel de linguistique berbère I*, Alger, Bouchène, 1991.
- CHTATOU Mohamed, 1994, « La représentation vocalique dans les dialectes berbères du Rif », *Etudes et documents berbères*, 11, p. 177-195.
- KOSSMANN MAARTEN, 1995/1, « La spirantisation dans les parlers zénètes : aperçu historique », dans P. BOS (éd) *Langues du Maroc : aspects linguistiques dans un contexte minoritaire*, Tilburg, p. 11-19.
- LAFKIOUI Mena, 1999, « Propositions pour la notation usuelle à base latine du berbère et application sur le rifain » - dans *les Actes du 5ème colloque de l'Université d'été d'Agadir L'enseignement / Apprentissage de l'Amazighe : expériences, problématiques et perspectives (juillet 1996)*, Agadir, Association de l'Université d'été d'Agadir.
- LAFKIOUI Mena, 2000, « Propositions pour la notation usuelle à base latine du rifain. » dans *les Comptes rendus du G.L.E.C.S.* (du 30 janvier 1997), t. XXXIII, Paris, Publications Langues'O.
- TANGI Ouafa, 1991, *Aspects de la phonologie d'un parler berbère du Maroc : Ath-Sidhar (Rif)*. - Thèse de Doctorat, Paris, Paris VIII, 346 p.
- Actes de la table ronde internationale « Phonologie et notation usuelle dans le domaine berbère - Inalco, avril 1993 », *Etudes et documents berbères*, 11 & 12, 1994 & 1995.

¹⁸ Parce qu' il n'existe aucun compromis officieux autour d'une graphie unique.

M. Lafkioui

DOCUMENTS DE TRAVAIL

- Actes de la table ronde internationale « Problèmes en suspens de la notation usuelle à base latine du berbère - Inalco, juin 1996 », *Propositions pour la notation usuelle à base latine du berbère*, Synthèse des travaux et conclusions élaborée par S. Chaker, multigraphié, 1996.
- Actes de la table ronde internationale « Vers une standardisation de l'écriture berbère (tarifit) : implications théoriques et solutions pratiques - Université d'Utrecht, novembre 1996 », *Propositions pour la notation usuelle à base latine du rifain*, Synthèse des travaux et conclusions élaborée par M. Lafkioui, multigraphié, 1997.